



# A.D.S

## Association pour le développement du SOPHROMAGNETISME

### ASSEMBLEE GENERALE

21 JANVIER 2017 à LATTES

L'assemblée générale est ouverte à 10h30. En l'absence de la présidente Madame Anaëlle Delmas, excusée pour raison personnelle, la vice-présidente Madame Françoise Gérin organise la séance.

22 personnes (dont un non-membre de l'ADS) sont présentes, 11 pouvoirs ont été envoyés. La vice-présidente constate que le quorum est atteint. La séance débute par le mot de la présidente-relayé par la vice-présidente.

#### Mot de la présidente

2017 a été une année de changement pour mieux préparer l'avenir et le développement de l'ADS. Afin de transformer l'ADS pour la faire évoluer positivement, le bureau et le conseil d'administration ont travaillé et validé une nouvelle orientation de communication axée sur un nouveau logo, la présence sur les réseaux sociaux avec notamment la création d'une page facebook, et la réalisation d'un nouveau site internet, qui sera en ligne très prochainement.

Cette nouvelle communication et présence sur les réseaux sociaux donnera plus de visibilité et l'ADS et donc au Sophromagnétisme.

De là découlera la création d'outils de présentation (flyers, banderole...) permettant une participation de l'ADS à certains salons du bien-être choisis.

#### Rapport moral

Au cours de l'année 2017,

- Une page Facebook de l'ADS a été créée.
- Un nouveau site internet a été élaboré.
- Une nouvelle stratégie de communication a été établie.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

La parole est transmise à la trésorière Madame Kamina Brochka.

#### Rapport financier

Suite à la démission du trésorier élu lors de la dernière AG, Patrik Moresve, Kamina Brochka, Trésorière adjointe en a pris les responsabilités.

Hormis des frais bancaires de 25€, aucun frais n'a été engagé.

Il reste en banque au 03/01/2018 1.755,79Euros

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

La parole est transmise au secrétaire Monsieur Didier Louis

## Rapport d'activité

Au cours de l'année 2017, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis en Novembre à LATTES. Cependant, durant toute cette année, ils sont restés régulièrement en relation par téléphone, par messagerie et par mail.

En 2017, l'activité du secrétariat a été la suivante :

- Mise à jour des listings des adhérents de l'association, ainsi que le listing des Sophromagnétiseurs.
- Création d'une page Facebook afin de faire connaître le Sophromagnétisme auprès des réseaux sociaux. L'adresse de cette page est :  
<https://www.facebook.com/sophro.magnetisme.9>
- Création du nouveau site internet de l'ADS (qui sera finalisé et en ligne courant Janvier 2018) Il sera consultable à l'adresse habituelle :  
<http://www.sophromagnetisme.fr/>
- Convocation de cette présente assemblée générale, envoyée à 84 destinataires.
- Rédaction du compte rendu de cette réunion et envoi aux adhérents.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## Les projets

Les projets à mettre en place sur 2018 ont été discutés et débattus avec les adhérents présents :

- Création d'un groupe facebook « fermé » réservé uniquement aux Sophromagnétiseurs, leur permettant de créer un lien, d'échanger des informations et leurs expériences.
- Edition trimestriel du LIEN de l'ADS en format allégé (sur 2 à 4 pages).
- Participation de l'ADS à certains salons sélectionnés.
  - Création de support pour les salons : vidéo de présentation, flyers....
- Organisation d'un ou plusieurs weekends de rencontre – les dates et détails seront communiqués aux adhérents de l'ADS.
- Réalisation d'une nouvelle vidéo de promotion du Sophromagnétisme à insérer sur le site et à diffuser sur les réseaux sociaux.

3 adhérents ont proposé leurs services et leurs compétences pour aider l'ADS dans cette évolution numérique de sa communication.

- Création d'un groupe de travail axé sur la communication de l'ADS.

Les projets 2018 sont adoptés à l'unanimité.

La parole est donné à Charly Samson – Président d'honneur

## Le mot de Charly Samson

« Charly Samson fait état du conflit qui l'oppose à la formatrice du Centre de Formation de Strasbourg qui a entraîné la suppression de ce Centre et la radiation de Madame Hassine en tant que sophromagnétiseuse », ce dont l'ADS a pris acte ».

Il rappelle l'importance des centres de formation qui sont maintenant au nombre de deux, l'UTP de Montpellier, géré par lui-même et Madame Kamina Brochka et l'UTP de Provence-PACA, géré par Madame Joëlle Bauer. Les centres de formation doivent exister obligatoirement au sein d'une Université du Temps Présent. Les UTP peuvent proposer, en parallèle à la formation au Sophromagnétisme, d'autres activités en lien avec les sciences parallèles.

## Compte rendu des activités des UTP

UTP Provence-PACA : Joëlle Bauer nous indique avoir formé dix étudiants au Sophromagnétisme au cours de l'année 2017. Elle note un considérable rajeunissement des participants. Un stage « Maitrise dynamique du mental » a également été animé.

Trois sessions de formation au Sophromagnétisme ainsi qu'un stage « maitrise dynamique du mental » sont proposés en 2018. Les dates seront indiquées sur la page Facebook ainsi que le nouveau site internet.

Joëlle Bauer propose également des formations à la Géobiologie ainsi qu'aux Runes.

UTP Montpellier : Charly Samson et Kamina Brochka ont organisé sur 2017 deux sessions de formation au Sophromagnétisme au Printemps et à l'automne. Un stage « Maitrise dynamique du mental » ainsi que « Connaissance Profonde de soi » ont également été dispensés.

Ces formations seront reconduites sur 2018. Le planning des formations sera indiqué sur la page Facebook et le site internet.

D'autres stages tels que la Voyance, l'Hypnose, le Tarot, les Rêves, la Numérologie ont été organisés et le seront également sur l'année 2018.

### Remise des diplômes

Les diplômés en Sophromagnétisme pour l'année 2017 sont :

UTP Montpellier : Alain Tourmeau, Denis Vagnol, Christian Camol

UTP Provence-Paca : Christine Diep, Remy Pizzo

UTP Strasbourg : Elise Lardier, Nadine Stadelwieser, Severine Hildebrand

« Charly Samson indique que les trois diplômés proposés par le Centre de Formation de Strasbourg seront acceptés en tant que sophromagnétiseurs puisque leur examen a eu lieu avant la suppression de ce Centre. Selon le règlement en cours les lauréats seront inscrits sur la liste officielle des sophromagnétiseurs lorsque leur dossier complet aura été transmis à la Direction du Sophromagnétisme».

Soit au total huit nouveaux Sophromagnétiseurs, que l'ADS félicite chaleureusement. Ces nouveaux Sophromagnétiseurs seront intégrés à la liste officielle des Sophromagnétiseurs présente sur le site de l'ADS dès réception de leur dossier complet.

La séance est levée à 16h30.



Didier Louis

Secrétaire de l'ADS